

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 octobre 2025

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 43 + 6 Pouvoirs
suppléants : 4

Secrétaire de séance : M. M. KRAPFENBAUER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant - , H. DOEPPEN, Mme E. BECK, M. J.-M. FISCHBACH, Mme C. MUNSCH, MM. J.-M. KRENER, G. HALTER, Mme M.-C. MILLER-AMARD - Suppléante -, MM. P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.-M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, M. BERTRAND - Suppléant -, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.-C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX.

EXCUSES : Mmes D. HAMM, A. CHABERT - Pouvoir à M. P. GANGLOFF -, MM. F. STAATH - Pouvoir à M. Y. RUDIO -, G. REUTENAUER, Mme F. BRACH - Pouvoir à Mme E. BECK -, MM. C. WINDSTEIN, Y. KLEIN - Pouvoir à Mme F. BOURJAT -, T. SCHINI - Pouvoir à M. H. STEGNER -, D. HOLZSCHERER - Pouvoir à M. A. SPAEDIG -, P. HERRMANN, B. KRIEGER, J.-M. REICHHART.

Délibération n° 1C: Demande à la Commune de Niedersoultzbach de reverser à la Communauté de Communes la Redevance de concession R2 qu'elle va percevoir en 2025 de Strasbourg Électricité Réseaux pour les investissements en éclairage public réalisés par la Communauté de Communes en 2023

Rapporteur : M. R. SCHMITT

Vu la délibération n° 7 du Conseil communautaire du 27 mai 2009,

Vu les 14 803,93 € HT d'investissements réalisés en 2023 par la Communauté de Communes en matière d'éclairage public dans la Commune de Niedersoultzbach et détaillés ci-après :

Date de facturation	Date de mandatement	Nature et adresse des travaux	Montant HT
31/05/2022	30/03/2023	Enfouissement réseau EP rue d'Ingwiller	13 226,10
13/04/2023	17/05/2023	Opération groupée 2022/23 de rénovation de l'éclairage public (3 horloges astronomiques)	1 528,18
04/12/2023	21/12/2023	Quote part de la maîtrise d'œuvre des travaux de l'Opération groupée 2022/23 de rénovation de l'éclairage public	49,65
		TOTAL	14 803,93

Vu le montant de 281,54 € de redevance de concession R2 que Strasbourg Électricité Réseaux va accorder en 2025 à la Commune de Niedersoultzbach pour ces travaux payés par la Communauté de Communes,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de DEMANDER à la Commune de Niedersoultzbach de reverser à la Communauté de Communes les ~~281,54€~~ de redevance de concession R2 qu'elle va percevoir de Strasbourg Électricité Réseaux en 2025 pour les travaux réalisés et payés par l'E.P.C.I. en matière d'éclairage public en 2023.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Marc KRAPFENBAUER
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président